



Internes de la Subdivision Océan Indien

DOSSIER DE CANDIDATURE ANNEE DE RECHERCHE 2017-2018

Merci de compléter ce dossier et d'envoyer 1 original avec toutes les signatures sans exception, à :

Direction de l'UFR SANTE
1 allée des Aigues-Marines – Bellepierre
97487 SAINT DENIS CEDEX

En cas d'envoi postal merci d'envoyer également une version pdf par e-mail à :
sante-direction@univ-reunion.fr

DOSSIER A RENDRE **POUR 1^{er} juin 2017**

Veillez à bien joindre l'ensemble des documents demandés.

Qu'est-ce qu'un master ?

Les questions à se poser pour planifier un master :

Planifier un master amène à se poser de nombreuses questions. Initialement, il est utile de multiplier les sources d'informations: internes plus anciens ou d'autres villes, hospitalo-universitaires, chercheurs, sites internet des facultés ...Lorsque le projet est plus avancé (notamment lorsque la thématique est choisie et l'équipe de recherche trouvée), l'équipe de recherche d'accueil accompagne (idéalement) l'interne dans ses dernières démarches: choix des enseignements, financements ...Dans tous les cas, il est important de ne pas rester seul avec ses questions.

• **Quand faire un master?**

La plupart des étudiants en médecine effectuent leur M2 au cours de l'internat. C'est une période où il est facile d'interrompre son cursus (en prenant une disponibilité) et il existe des financements dédiés aux internes (année de recherche et autres bourses). Le plus habituel est de programmer son M2 durant la deuxième moitié de l'internat : en prenant une disponibilité entre la troisième et la quatrième année d'internat. Cela laisse deux ans en début d'internat pour découvrir la discipline, rencontrer des équipes, se poser ses propres questions et choisir le domaine dans lequel faire son master. Le M2 est ensuite préparé sur le plan pratique pendant la troisième année. Toutefois, il ne s'agit pas d'une règle absolue. Il est possible de prendre une disponibilité pour « études et recherche » dès 6 mois d'internat. Le master est aussi planifié en fonction : des disponibilités et capacités de l'équipe de recherche, des financements (après 5 semestres validés, il est possible de faire des remplacements ; certains font le master immédiatement après l'internat tout en ayant une activité de consultation ...).

• **Prendre ou non une disponibilité?** Prendre une disponibilité permet de se consacrer exclusivement au travail du M2 ; idéalement, la mise en disponibilité se fait sur une période de un an de novembre à novembre. Il reste toutefois nécessaire de prévoir des aménagements pour les mois de Septembre-octobre précédant la disponibilité, car les cours commencent le plus souvent en cette période. Une mise en disponibilité nécessite d'avoir des ressources pour compenser l'absence de revenus. Certains choisissent de réduire la disponibilité aux six mois d'hiver, en prévoyant des aménagements et une grosse charge de travail pour les mois où se chevauchent M2 et stage d'interne. Enfin, certains internes poursuivent un M2 en parallèle des stages. Cela nécessite une faible charge de travail en stage, et la possibilité de s'absenter aussi bien des cours et du stage en laboratoire que du stage à l'hôpital.

• **Comment financer son master ?**

Le problème du financement conditionne bien souvent la décision de suivre un master, ainsi que la question d'une mise en disponibilité. Différents modes de financements existent l'un deux est :

- **l'année de recherche** : c'est un dispositif par lequel les internes en disponibilité pour recherche continuent à percevoir un salaire d'interne. Elle est attribuée localement, en fonction du projet de recherche.

• **Elaborer son projet de recherche de Master 2**

En pratique, un projet de M2 ne s'élabore pas seul. Même si les idées personnelles de l'interne sont évidemment bienvenues, le projet de recherche s'élabore avec l'équipe du laboratoire d'accueil (par exemple au sein des équipes d'accueil (EA) ou encore des Unités mixtes de recherche (UMR) (Cf annexe). Il faut donc avant tout choisir un laboratoire dans un domaine de recherche donné.

• **Choisir un domaine de recherche** : Il existe une multitude de domaines dans lesquels un interne peut effectuer un M2. Le projet de recherche s'avère souvent très spécialisé : il s'agit de traiter une question scientifique précise. Il est nécessaire d'avoir une cohérence dans son année de M2 : le domaine du projet de recherche détermine la thématique du master auquel on s'inscrit. Les cours suivis sont en rapport avec le projet de recherche mais apportent plus largement des connaissances sur le domaine d'étude. Il est toutefois primordial de choisir un domaine qui plaît, avant d'y travailler de manière approfondie pendant plusieurs mois. La liste et les modalités d'accès à des masters 2 ouverts à l'université de la Réunion sont consultables sur le site internet <http://www.univ-reunion.fr/>. Le catalogue des formations Masters de l'Université de la Réunion pour le secteur sciences, technologies, santé est consultable sur le site : <http://formation.univ-reunion.fr/fr/formations/sciences-technologies-sante-STS/master-lmd-XB.html>

• **Trouver un laboratoire d'accueil (unité de recherche)**: Le choix du laboratoire d'accueil peut s'imposer de lui-même : laboratoire de recherche rattaché au service hospitalo-universitaire. Mais ce choix peut aussi faire l'objet d'une démarche personnelle. Ensuite, il ne faut pas hésiter à prendre contact avec les laboratoires et à aller rencontrer des chercheurs. Le projet de recherche à réaliser dans le cadre du master est établi avec la personne qui vous encadrera dans le laboratoire. Là encore, il ne faut pas hésiter à solliciter son aide pour l'écriture d'un pré-projet, souvent nécessaire à la candidature en master, pour les démarches d'inscription et de financement. La liste des laboratoires d'accueil de l'université de la Réunion est consultable sur le site <http://recherche.univ-reunion.fr/index.php?id=13974>

• **Choisir ses enseignements**

Les renseignements sur les modalités d'inscription et les enseignements sont plus ou moins faciles à trouver sur les sites des universités. Il peut être fort utile de se renseigner directement auprès du secrétariat du master (ou de l'enseignant coordonnateur) de l'université de votre choix. Il est en effet essentiel de se porter candidat à une validation des acquis et de l'expérience professionnelle (Dossier VAE) pour candidater à un master 2. Cette procédure de candidature a généralement lieu entre le mois d'avril à juillet.

Il sera peut être nécessaire (et judicieux) de solliciter un entretien avec l'équipe pédagogique du master pour évaluer la faisabilité de votre projet et le degré d'équivalence qui vous serait accordé.

Une fois admis, il faut choisir les unités d'enseignement (UE) que vous voulez suivre et valider. La plupart des masters proposent les UE à la carte ; il est nécessaire de valider 30 ECTS au premier semestre de M2. Il existe des accords entre certains masters qui permettent de suivre et valider les UE dispensées par d'autres masters que celui où vous êtes inscrits. Un stage de cinq à six mois à temps plein sera requis pour valider au second semestre les 30 autres crédits ECTS. La validation de ce stage est très souvent conditionnée par la soumission d'un rapport de 20-50 pages des résultats obtenus et avec une soutenance orale.

Il est possible de choisir des UE sans lien direct avec le projet de recherche ; un minimum de cohérence est toutefois nécessaire. Il peut être utile de prendre l'avis de son responsable de stage, de l'équipe pédagogique du master et des étudiants des promotions antérieures. Il est de même pertinent d'évaluer la charge de travail des différentes UE, et la compatibilité des emplois du temps.

• **Quelle suite après un master ?**

Après le master, retour à la vie d'interne le plus souvent, pour terminer l'internat. Il est important de valoriser au maximum son travail au travers d'une publication, d'un poster ou d'une communication lors d'un congrès. Pour ceux que l'expérience a enthousiasmés, il est possible de poursuivre un cursus scientifique dans le cadre d'un doctorat (thèse de sciences sur 3 ans).

Dans tous les cas, le master permet une immersion dans le monde de la recherche et donne un regard plus avisé vis-à-vis des données scientifiques qui alimentent nos conceptions des maladies et nos pratiques.

Candidature à l'année de recherche

PROJET de RECHERCHE :

Originalité / Intérêt scientifique : le nouvel arrêté concernant l'année de recherche précise bien que ces financements doivent être accordés en fonction de la qualité du projet scientifique et non plus sur le rang de classement aux ECN. Critère majeur d'évaluation du projet, la portée scientifique du projet sera jugée sur l'originalité de la procédure notamment en termes de technique d'approche qu'elle soit novatrice (nouveaux outils) ou originale (approche connue mais peu/pas développée dans la thématique de recherche).

Qualité méthodologique : elle est le garant, nécessaire et indispensable, de la faisabilité théorique et pratique du projet de recherche. Une attention particulière sera apportée à la rigueur méthodologique, à l'adéquation des techniques et moyens mis en œuvre et à l'analyse des résultats obtenus.

Qualité de rédaction : une présentation claire et justifiée des motivations du projet et des étapes de réalisation ainsi que des contraintes rencontrées témoigneront de la maîtrise par le candidat de la problématique abordée et de sa réalisation pratique. Les projets devront être présentés selon les standards en vigueur.

Faisabilité en 1 an : la courte période d'allocation du budget nécessite d'assurer l'aboutissement complet du projet des étapes techniques au dépouillement des résultats en un an. Un calendrier prévisionnel permettra d'apporter une visibilité aux examinateurs.

LABORATOIRE d'ACCUEIL

Encadrement de l'étudiant dans le laboratoire d'accueil : l'encadrement du candidat au sein du laboratoire sera évalué sur la désignation des encadrants du projet. Des mentions du statut temps plein des encadrants, du nombre d'étudiants en master, thèse et post-doctorat qui seront présents dans le service et un résumé succinct (projet, publication avec la place de l'étudiant, communications orales, ...) des projets déjà réalisés par des étudiants par le passé seront pris en compte. La précision du rang d'auteur de l'étudiant en cas de publication sera preuve du sérieux de l'encadrement. L'avis du responsable du laboratoire et de l'encadrant est vivement recommandé (feuillet « perspectives locales du projet »).

Publications du laboratoire d'accueil : la capacité du laboratoire à pouvoir mener à bien le projet de recherche sera évaluée en partie sur les principales publications du laboratoire des 5 dernières années (article, impact factor de la revue et classe de la revue dans la spécialité).

CANDIDAT

Cursus : il s'agit du cursus de 3^e cycle du candidat. Les formations complémentaires, DU, diplôme et qualifications seront évalués. Une attention particulière sera portée aux curriculum vitae détaillé des candidats.

Motivation et intégration de l'année de recherche dans le cursus : une année de recherche s'intégrant dans un projet cohérent pour le candidat en adéquation avec son parcours et ses objectifs d'exercice futur sera valorisée : carrière hospitalo-universitaire ou valence recherche. Une année de recherche ne doit pas servir à un poste d'attente mais devra répondre à une réelle motivation scientifique. Une lettre de motivation exprimant l'intérêt de l'étudiant pour le projet en termes d'apport pour sa spécialité sera à joindre au dossier.

Publications - communications : les démarches antérieures du candidat en terme d'activité de recherche scientifique seront évaluées.

DOCUMENTS OFFICIELS : ANNEE RECHERCHE

Article R6153-11 du code de santé publique,

Article 12 du décret n° 2004-67 du 16 janvier 2004, relatif à l'organisation du 3^{ème} cycle des études médicales,

Arrêté du 4 octobre 2006 définissant les modalités d'organisation de l'année de recherche durant le 3^{ème} cycle des études de médecine, d'odontologie et de pharmacie réactualisé le 8 octobre 2010.

PROCEDURE POUR LA SUBDIVISION OCEAN INDIEN

Les internes déposent leur dossier de demande d'attribution d'année de recherche auprès de l'UFR Santé de l'Université de la Réunion.

La **qualité du projet de recherche des internes détermine l'attribution des années de recherche**. La qualité est évaluée par une commission interrégionale de sélection. Les critères d'attribution de l'année de recherche portent sur la qualité du projet. Le rang de classement à l'ECN n'intervient plus.

Le président de la commission établit la liste des candidats dont les projets d'année de recherche ont été retenus, dans la limite du nombre d'internes susceptibles de bénéficier d'une année de recherche.

Il transmet cette liste à l'ARS dont dépend chaque interne, au plus tard le 15 septembre de l'année de dépôt du projet.

Les années de recherche sont attribuées aux internes par le Directeur Général de l'ARS dont ils relèvent, sur avis de la commission, selon les conditions d'attribution.

Un **contrat d'année de recherche** est conclu entre l'interne, le Directeur Général de l'ARS et le directeur du CHU de la Réunion.

Composition du dossier (voir page 7 à 14)

Le dossier comporte les documents suivants :

- Un document comportant les coordonnées de l'interne (nom, prénom, date de naissance, téléphone, adresse postale, adresse électronique, année de réussite aux ECN ou à l'internat).
- Le curriculum vitae de l'interne.
- Une lettre de motivation
- Le projet de recherche indiquant :
 - o Le sujet de recherche,
 - o Son intérêt général ou scientifique avec un état de l'art,

- L'hypothèse de travail avec son ou ses objectif(s),
- Sa situation dans le contexte scientifique et médical au niveau national et international,
- Les méthodologies utilisées,
- Les retombées attendues avec un échéancier calendaire,
- La bibliographie,
- Les coordonnées du laboratoire de recherche labellisé sur le plan quinquennal, université-ministère chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche s'il s'agit d'un laboratoire français ou son équivalent s'il s'agit d'un laboratoire étranger,
- Les coordonnées du directeur de recherche, lettre de soutien signée, et son curriculum vitae.

Commission de sélection pour la Subdivision Océan Indien

Cette commission est composée :

- du directeur de l'UFR Santé de l'Université de La Réunion – président de la commission,
- du vice-président du directoire chargé de la recherche du CHU de La Réunion,
- du président de l'université de La Réunion, (ou son représentant),
- du vice-président du Conseil Scientifique de l'Université de La Réunion, (ou son représentant),
- du directeur du Département des Formations de Santé dans les DOM-TOM de l'Université Bordeaux.
- **avec voix consultative :**
- l'Assesseur en charge du 3^{ème} cycle de l'UFR Santé de l'Université de la Réunion,
- deux représentants des internes de médecine de la subdivision Océan Indien dont un en médecine générale, sur proposition des organisations représentant les internes.

Dates et durée de l'année de recherche

L'année de recherche **s'effectue pour une période continue comprise entre le 1er novembre et le 31 octobre. Elle commence au plus tôt au début de la 2ème année et s'achève au plus tard un an après la validation du diplôme d'études spécialisées postulé.**

L'année de recherche s'effectue durant l'année universitaire suivant son attribution.

Lorsqu'un interne est dans l'impossibilité d'effectuer l'année de recherche dans le délai imparti, il doit avertir l'ARS six mois avant la date du début de la réalisation de celle-ci. L'interne l'effectue alors l'année suivante sauf s'il ne peut plus se prévaloir de sa qualité d'interne au moment où il désire commencer à effectuer cette année de recherche. Dans ce cas, il en perd le bénéfice.

Lieux d'accueil

L'année de recherche est accomplie dans un laboratoire de recherche français agréé, reconnu par le contrat quinquennal université-ministère et participant à l'enseignement d'un DES, d'un master recherche ou bien préparant à la soutenance de thèses de doctorat ou dans un laboratoire étranger participant à une formation équivalente.

Rémunération

Le CHU de la Réunion assure la rémunération de l'étudiant.

Nombre de postes

Chaque année, en juin-juillet, un arrêté fixe le nombre d'internes susceptibles de bénéficier d'une année de recherche par inter région et subdivision.

Poursuite de l'internat

Au cours de l'année de recherche, l'interne est dispensé des enseignements théoriques et de la formation pratique prévus en vue de l'obtention de chaque DES puisqu'il est en disponibilité.

Il reprend sa formation, dès la fin de l'année de recherche. Les stages effectués au cours d'une année de recherche ne sont pas pris en compte dans les obligations de formation pratique prévues pour chaque DES et chaque DESC.

Pour le choix de stage, l'interne est reclassé l'année suivante à ancienneté de semestres validés.

Critères principaux pris en compte (non exhaustif) :

- Dossier complet
- Projet scientifique :
 - ✓ qualité, originalité, portée scientifique, caractère novateur, faisabilité sur 1 an
 - ✓ Intérêt particulier par rapport aux préoccupations de Santé Publique de la zone Océan indien.
 - ✓ Implication si possible d'une Unité de Recherche de l'Université de la Réunion (secteur Santé)
 - ✓ Implication de service(s) hospitalier(s) du CHU de la Réunion et/ou CH de Mayotte.
- Intégration de l'Année de Recherche dans le cursus : cohérence avec le plan de carrière du candidat.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Madame

Monsieur

Nom de naissance :

Date de naissance :

.....

Lieu :

Dpt :

Nom usuel :

.....

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

.....

.....

.....

Courriel (en majuscules) :

.....

.....

Code postal :

.....

Ville :

.....

.....

CURSUS DES ÉTUDES MÉDICALES

Session des ECN : Juin

.....

Diplôme d'Études Spécialisées préparé :

Durée du DES : 3 ans 4 ans 5 ans

Année d'études d'inscription en DES en 2016-2017 2^{ème} 3^{ème} 4^{ème} 5^{ème}

Nombre de semestres d'internat validés au 30 avril 2017 :

Nombre de semestres d'internat restant à valider au 1^{er} novembre 2017 :

Diplôme d'Études Spécialisées Complémentaires préparé :

- type 1 :

- type 2 :

Master 1 : (joindre les copies des attestations de réussite au dossier)

Intitulé du master et nom du responsable:

Liste des UE :

.....

.....

.....

Lieu d'obtention :

Date, lieu de réalisation du stage d'initiation à la recherche et intitulé du sujet :

.....

Master 2 demandé :

Intitulé (joindre la maquette du master incluant la liste des UEs enseignées et la période de stage) :

Date et lieu d'inscription envisagés :

.....

Directeur du Master (nom, prénom, email, et courrier signé pour avis sur la candidature en M2) :

.....

CURRICULUM VITAE

Il doit comporter :

- Premier et deuxième cycles des études médicales (années, lieux, stages avec les dates, services et chefs de service) ;
- Troisième cycle des études médicales : stages réalisés et en cours (centres hospitaliers, services, chefs de service, stages validés ou non) ;
- DIU / DU réalisés et en cours (intitulés, responsables, années et lieux) ;
- Éventuelles activités d'enseignement (conférence d'internat, enseignement aux infirmières...) ;
- Publications réalisées ou soumises (régionales, nationales ou internationales, revues, date de publication) – **joindre une copie des publications en annexe** ;
- Communications orales (régionales, nationales ou internationales, dates et lieux) – **joindre un justificatif en annexe** ;
- Communications par affiche ;
- Implication dans la vie hospitalo-universitaire
- Implications dans la vie associative ou le sport.

LABORATOIRE D'ACCUEIL

Le directeur du laboratoire devra adresser un courrier daté et signé pour avis sur la candidature à l'année de recherche et sur le sujet de recherche

Coordonnées de l'unité (laboratoire) de recherche :

- Intitulé complet :

.....

- Adresse postale :

.....

- Sigle et numéro (par exemple : INSERM U1034) ou son équivalent si unité étrangère :

.....

Directeur de l'unité de recherche :

Nom, prénom, fonctions :

Principaux thèmes de l'unité :

.....

.....

10 publications les plus représentatives de l'unité période 2010-2015 (*à insérer ci-dessous*):

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

ENCADREMENT et CO-ENCADREMENT DU CANDIDAT

Responsable scientifique du projet (encadrant le candidat)

Nom, prénom, fonctions :

Liste de ses 10 publications les plus représentatives (à insérer ci-dessous) :

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

Nombre d'étudiants en **Thèse d'université** encadrés par le responsable scientifique (année 2016-2017) :

Nombre d'étudiants en **Master 2 recherche** encadrés par le responsable scientifique (année 2016-2017) :

Nombre d'étudiants souhaitant s'inscrire en Master 2 recherche sous la direction du responsable scientifique (année 2017-2018) :

Nombre d'étudiants ayant réalisé un Master 2 sous la direction du responsable scientifique au cours des trois dernières années :

PROJET DE RECHERCHE

TITRE :

Le projet doit contenir ces éléments :

- Résumé en 250 mots maximum du projet de recherche (version française et anglaise). Inclure 5 mots clefs
- Etat de l'art avec intérêt général et scientifique
- Hypothèse(s) de travail
- Objectif(s) de l'étude
- Situation dans le contexte scientifique et médical au niveau national et international (50 références maximum avec le nom du premier auteur et l'année)
- Situation du projet dans le contexte des orientations stratégiques du laboratoire d'accueil et de l'encadrant (et co-encadrant)
- Méthodologies utilisées
- Faisabilité en 1 an du projet (établir un échéancier en listant les objectifs)
- Résultats attendus et perspectives
- Bibliographie (par ordre alphabétique, incluant la liste des auteurs, année, titre du journal et pages)

PERSPECTIVES SCIENTIFIQUES LOCALES DU PROJET

**Avis du responsable scientifique sur le projet de Master 2 et son intérêt en recherche médicale.
Avis sur le candidat et son aptitude à conduire le projet :**

Le responsable scientifique devra adresser un courrier daté et signé pour avis sur la candidature à l'année de recherche. Inclure également un courrier si le projet comporte un co-encadrement (national/local). Le responsable scientifique devra mentionner la source de financement du projet.

Date, Cachet

Signature

PERSPECTIVES ET PROSPECTIVES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES LOCALES DU PROJET

Avis (daté et signé) du coordonnateur local du Diplôme d'Études Spécialisées préparé par le candidat sur le candidat et sur la place du projet de Master 2 dans la perspective de l'organisation des carrières hospitalo-universitaires au sein de sa discipline.

Date, Cachet

Signature